



PARTICULIERS

Déclaration et demande d'autorisation d'événements sportifs (Service en ligne)

[Accéder au Service en ligne](#)

Permet d'effectuer en ligne une déclaration ou une demande d'autorisation d'événements sportifs auprès de la préfecture.

Réservé aux départements des Alpes de Haute-Provence, de l'Isère, de la Loire, de Martinique, des Yvelines.



VENDÔME

BP 20107
41106 - Vendôme cedex



URL de la page : <https://www.vendome.eu/service-public/particuliers/?xml=R51537>